

entreprises nationales que les entreprises étrangères (y compris les entreprises canadiennes) doivent encore être abordées. Dans ces cas, la coopération au sein des industries, soutenue par une intervention gouvernementale ponctuelle, offre les meilleures chances de succès.

Le Japon est toujours un marché haut de gamme, et ses consommateurs accordent de l'importance aux produits et services personnalisés et de qualité. Afin d'exploiter le plein potentiel de ce marché, les entreprises canadiennes devront chercher à être innovatrices et souples.

RÉPUBLIQUE DE CORÉE

La Corée est un marché dynamique à forte croissance et représente le point d'accès à l'Asie du Nord-Est, une région d'importance stratégique pour les intérêts commerciaux du Canada. La Corée est la dixième puissance commerciale au monde, ses échanges de marchandises à l'échelle mondiale ayant atteint 660 milliards de dollars en 2005. Cette année-là, la Corée a été le septième partenaire commercial en importance du Canada au chapitre des marchandises, alors que les échanges bilatéraux se sont chiffrés à 8,2 milliards de dollars. En 2003, les échanges bilatéraux de services se sont élevés à 889 millions de dollars et, en 2004, l'investissement direct bilatéral dépassait le milliard de dollars. La Corée est le troisième partenaire commercial du Canada dans la région de l'Asie-Pacifique (après le Japon et la Chine).

En juillet 2005, le Canada et la Corée ont amorcé des négociations concernant un accord bilatéral de libre-échange qui pourrait apporter des avantages commerciaux importants dans de nombreux secteurs de l'économie canadienne, de l'agriculture aux services de haute technologie. Un accord de libre-échange permettrait aux entreprises canadiennes de tirer un meilleur parti de la compétitivité mondiale des chaînes de valeur en matière de production et d'approvisionnement des sociétés coréennes, d'augmenter les ventes de matières premières et de technologies, de produits et de services de premier plan dans ce marché et de faire appel à la Corée comme base stratégique en vue d'établir une présence accrue pour ce qui est de l'exportation et de la fabrication dans l'Asie du Nord-Est, y compris en Chine et au Japon.

En date du 1^{er} janvier 2006, les tarifs ont été nettement réduits pour l'huile de canola et les pois fourragers, et les autorités coréennes ont reconnu le certificat de traitement à la chaleur émis par l'industrie pour le bois d'œuvre résineux canadien. D'autres négociations se poursuivent concernant le commerce du bœuf, la plus grande préoccupation du Canada en matière de commerce avec la Corée.

TAÏPEI CHINOIS (TAÏWAN)

En 2005, le Taïpei chinois s'est classé sixième parmi les marchés d'exportation du Canada dans la région de l'Asie-Pacifique, représentant près de 5 % de nos exportations dans la région. Les exportations de marchandises canadiennes au Taïpei chinois en 2005 ont totalisé 1,3 milliard de dollars, alors que les importations en provenance du Taïpei chinois se sont élevées à 3,9 milliards de dollars.

L'économie du Taïpei chinois continue de dépendre fortement du commerce. Il s'agit d'un exportateur important vers la région de l'Asie-Pacifique, surtout vers la Chine et l'Asie du Sud-Est, ainsi qu'une source majeure d'investissement. Son importance grandit en tant qu'importateur régional. Ces facteurs ont fourni un puissant élan pour le commerce et la libéralisation du marché, malgré qu'une pression intérieure continue de s'exercer en appui au protectionnisme et au manque de transparence dans la prise de décision, surtout en ce qui a trait à certains produits agricoles et agroalimentaires.

Le Taïpei chinois est devenu membre de l'OMC le 1^{er} janvier 2002. Le pays étant un marché d'exportation de premier plan pour les fournisseurs canadiens, son statut officiel en tant que membre du système international d'échanges fondé sur des règles a constitué une évolution importante. Le Taïpei chinois a entrepris des réformes et des mesures de libéralisation importantes afin d'harmoniser son régime économique et commercial avec le cadre de l'OMC. Un résultat remarquable a été l'élimination, conformément aux obligations du Taïpei chinois en vertu du principe de non-discrimination de l'OMC, de l'accès préférentiel au marché accordé auparavant aux fournisseurs des États-Unis dans un certain nombre de secteurs de produits.

INDE

L'Inde est un pays en développement qui se transforme rapidement en une puissance économique mondiale et qui met de plus en plus à contribution la technologie et l'investissement étrangers. Dotée d'un secteur privé dynamique, l'Inde investit de plus en plus à l'étranger, surtout dans la haute technologie, l'énergie électrique et les produits de base. Elle a aussi un important secteur des services commerciaux, ce qui en fait un acteur important sur la scène mondiale.

Les réformes successives opérées depuis 1991 ont fortement transformé l'économie indienne. Plus récemment, le secteur des assurances est devenu accessible aux entreprises étrangères, et les règles concernant l'investissement ont